

A world map is shown in the background, rendered in a light blue and white color scheme. Overlaid on the map are several vertical, semi-transparent blue bars of varying heights, positioned across different continents. The text is centered over the map.

COREP - FINREP - XBRL
L'approche française : COFINREP

Paris
17 Janvier 2006

Danièle NOUY
Secrétaire général
de la Commission bancaire

COREP FINREP XBRL – Le projet français

- 1 • Un environnement en évolution rapide;
- 2 • Un besoin d'harmonisation au niveau européen;
- 3 • Le choix XBRL en France pour le Projet COFINREP;
- 4 • Un rôle important pour XBRL France.

1 . Un environnement en évolution rapide

- La complexité du monde bancaire croît avec le développement de nouveaux produits financiers ;
- Les régulateurs bancaires doivent constamment adapter leurs méthodes en s'appuyant sur une analyse des risques de plus en plus fine :
 - Ratios de fonds propres plus sensibles aux risques : Bâle II...,
 - Transposition en droit européen dans les directives révisées (2000/12/CE and 93/6/EEC) ;
- L'évolution des pratiques comptables et des besoins d'information financière ont également conduit à l'émergence de standards comptables internationaux (IAS – IFRS).

**Bâle 2 et les IAS sont des réponses aux évolutions
de l'environnement financier**

1 . Un environnement en évolution rapide

- On constate une internationalisation croissante de l'environnement financier,
- ... Qui exige une amélioration constante des capacités de communication et de comparabilité des données ;
- Tout ceci intervient dans un environnement toujours plus standardisé et informatisé :
 - EDGAR : reporting financier à la SEC pour les entreprises cotées américaines,
 - FFIEC Call Reports : projet de reporting financier commun à 3 agences fédérales américaines (FDIC, FRB et OCC) et concernant 8 000 banques.

Un format de communication émerge : XBRL

2 . Un besoin d'harmonisation au niveau européen

- Les objectifs fixés au Comité européen des Contrôleurs bancaires :
 - Harmoniser les pratiques de supervision bancaire en Europe;
 - ... Sans renchérir indûment le coût de la communication prudentielle et financière avec les autorités de contrôle bancaire.
- Pour satisfaire ce besoin d'harmonisation, il faut :
 - La définition d'un cadre commun,
 - La définition d'un vocabulaire commun fondé sur les textes européens;
- ... Tout en conservant une certaine flexibilité pour « construire sur ce qui existe au niveau national ».

2 . Un besoin d'harmonisation au niveau européen

- Deux initiatives européennes ont été prises pour favoriser l'harmonisation des reportings prudentiels :
 - Un reporting commun pour le ratio de solvabilité (COREP)
 - Un reporting commun pour les états financiers (FINREP)
- Ces deux projets doivent apporter :
 - Un cadre commun à l'ensemble des établissements bancaires en Europe;
 - La flexibilité nécessaire pour construire sur l'existant et préparer une convergence accrue des pratiques de supervision.

XBRL répond aux exigences de COREP et FINREP

2 . Un besoin d'harmonisation au niveau européen

- Les taxonomies XBRL élaborées pour répondre aux besoins des projets COREP et FINREP contiennent :
 - Un vocabulaire commun à l'ensemble des Superviseurs, car il a été élaboré à partir des textes officiels européens, et
 - Une grammaire commune à travers ses “Linkbases”.

XBRL = Langage commun

- XBRL facilitera donc la communication entre les superviseurs ainsi que la communication à l'intérieur des groupes trans-nationaux ;
- Ce langage commun va donc contribuer à l'harmonisation des pratiques de supervision bancaire en Europe.

**XBRL facilite l'harmonisation de européenne et facilite l'émergence d'un
« espace bancaire européen »**

3. Le choix XBRL en France pour le projet COFINREP

- Le standard BAFI est un format propriétaire, utilisé uniquement pour les échanges entre les établissements français et le Secrétariat général de la Commission bancaire;
- En revanche, le langage XML constitue une technologie éprouvée faisant l'objet d'une standardisation internationale;
- XBRL, enrichissement de XML pour les besoins du reporting financier, fait également l'objet d'une standardisation assurée par XBRL International grâce à la mise en place de « juridictions » nationales;
- XBRL est un format d'échanges de données qui s'interface aisément avec les systèmes d'informations en place.

**XBRL = Une opportunité d'évoluer vers un standard ouvert
standardisé**

3. Le choix XBRL en France pour le projet COFINREP

- Le projet informatique COFINREP de la Commission bancaire :
 - Participe à la mise en oeuvre de la directive européenne relative à la solvabilité des établissements de crédit (adaptation de « Bâle II ») et à l'application des normes comptables internationales IAS/IFRS;
 - intègre la définition et la gestion des déclinaisons au niveau national des reportings européens communs correspondants : COREP et FINREP;
 - introduit la transmission par les établissements de crédit de reportings au format XML/XBRL au Secrétariat général de la Commission bancaire

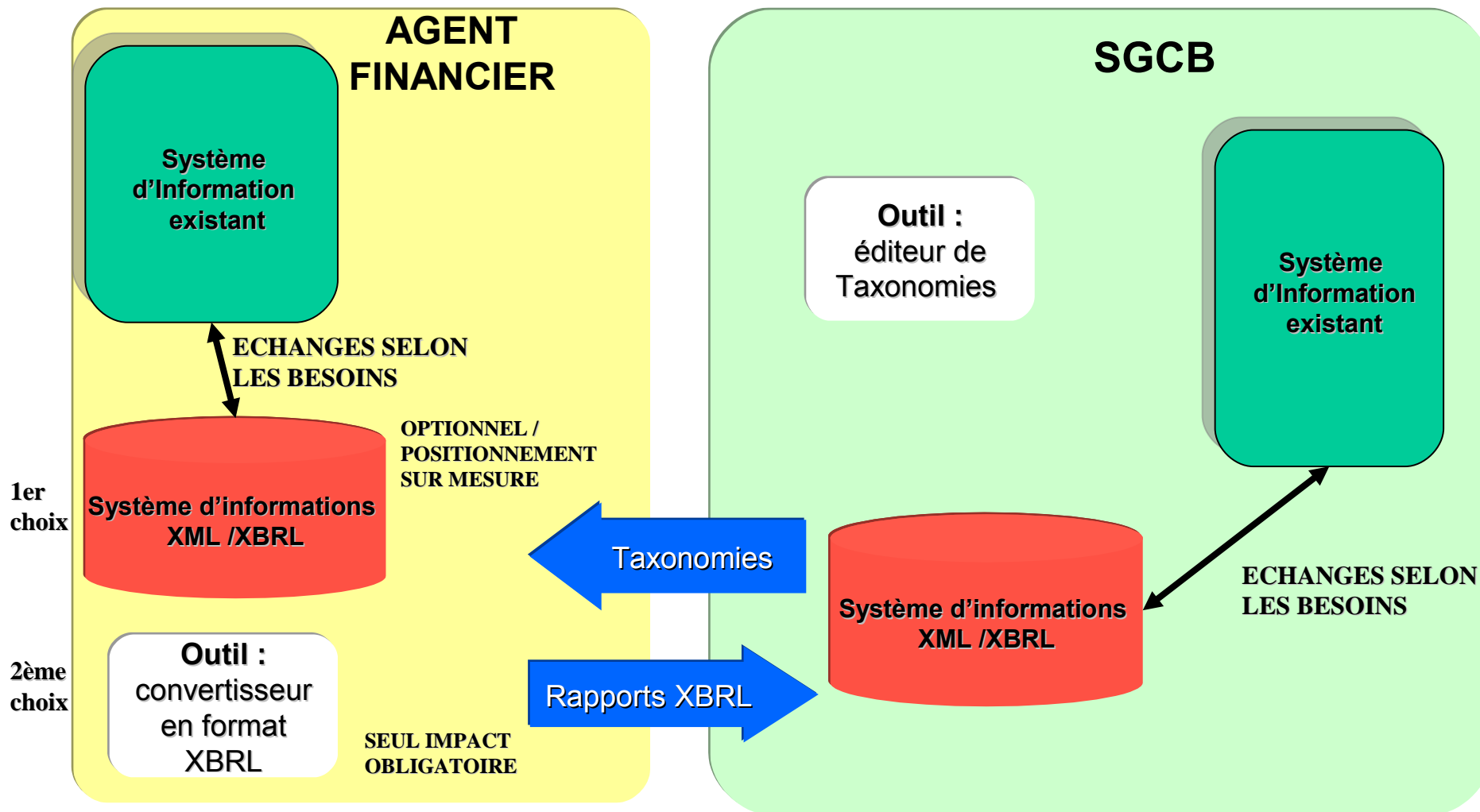
COFINREP = De nouveaux reportings et un nouveau format d'échanges

3. Le choix XBRL en France pour le projet COFINREP

- Dans le cadre du projet COFINREP, le Secrétariat général de la Commission bancaire fournira les taxonomies aux établissements;
- Les agents financiers les exploiteront à partir « d'un guide utilisateur »;
- Les agents financiers fourniront leurs données individuelles dans des fichiers (instances) XML/XBRL, via les modes de transmission actuellement en place;
- A la suite du contrôle de la qualité des remises, les anomalies éventuelles seront restituées, par le SGCB, à chaque agent financier.

Des modes de travail inchangés

3. La chaîne de traitement XML/XBRL



4. Un rôle important pour XBRL France

- Le SGCB pense que XBRL représente la réponse, pour les groupes bancaires transfrontières, à l'objectif d'allègement du coût de leur reporting financier;
- Comme nombre d'autres banques centrales nous considérons que XBRL est un standard qui va, dans l'avenir, faciliter et améliorer les reportings financiers et réglementaires;
- Son adoption devrait être un élément déterminant pour l'échange d'informations homogènes par les 25 pays de l'UE et pour l'harmonisation des pratiques des contrôleurs bancaires;
- Notre système actuel d'information, la BAFI, mis en place en 1993, atteint à présent ses limites.

**COREP et FINREP = une première étape
dans l'évolution de notre système d'information**

4. Un rôle important pour XBRL France

- Le SGCB est membre fondateur d'XBRL France, aux côtés d'autres institutions et d'autres acteurs du secteur privé;
- Le SGCB anime un groupe de travail ouvert à l'ensemble des établissements de crédit sur les projets de reportings COREP et FINREP;
- Notre objectif est simple : faciliter l'adoption par les établissements de ce nouveau standard, en leur apportant une information régulière sur les projets et les outils informatiques disponibles.

Le SGCB membre actif d' XBRL France

4. Un rôle important pour XBRL France

- La Commission bancaire envisage de rendre l'utilisation d'XBRL obligatoire pour COREP et FINREP;
- Le marché (prestataires informatiques) devrait offrir les moyens adaptés à l'utilisation d'XBRL; et
- XBRL France devrait constituer un lieu d'échange sur la mise en œuvre de XBRL entre les différents acteurs.

Une approche novatrice des relations
entre le superviseur et les entités supervisées

Conclusion

- XBRL est une réponse aux exigences croissantes d'harmonisation des échanges d'information;
- XBRL est une réponse adaptée aux objectifs du CEBS, à savoir la convergence des pratiques de supervision bancaire en Europe;
- XBRL est une réponse à la nécessité de faire évoluer le système d'information de la Commission bancaire vers un standard ouvert;
- XBRL France est un lieu d'échanges permettant de faciliter l'adoption de ce nouveau standard.